



UMR 1188 DÉTROÏ

Diabète athérombose Thérapies Réunion Océan Indien

LIVRET D'ACCUEIL

Sommaire

MOT D'ACCUEIL

NOS COODONNEES

PRESENTATION DE L'UMR DÉTROI

LES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE DÉTROI

ORGANIGRAMME DE L'UNITE

PERSONNES RESSOURCES DE L'UNITE

PERSONNES RESSOURCES DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

REGLES D'HYGIENES ET DE SECURITE

HYGIENE ET SECURITE / SERVICE PREVENTION

CONSIGNE DE SECURITE DU BATIMENT

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT DANS LE LABORATOIRE

INTERDICTION DE FUMER ET DE CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLISEES

SURVEILLANCE MEDICALE

HARCELEMENT MORAL

CAHIER DE LABORATOIRE- INTEGRITE SCIENTIFIQUE

VIE ET ORGANISATION DU LABORATOIRE

LIVRET D'ACCUEIL DE L'UMR DÉTROI

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'UMR 1188 DÉTROI

Vous rejoignez notre unité de recherche pour votre stage de recherche ou votre doctorat. Nous vous souhaitons la bienvenue. Ce livret d'accueil a vocation de vous fournir, en complément des consignes spécifiques en termes de bonnes pratiques de laboratoire et d'hygiène / sécurité, toutes les informations nécessaires à un séjour parmi nous agréable, efficace et fructueux pour vous, et pour notre communauté et ses projets de recherche.

Prenez le temps de lire attentivement ce livret ainsi que tous les autres documents qui vous seront fournis lors de votre arrivée et n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question, précision et suggestion.

Bon séjour,

Dr Olivier Meilhac
Directeur d'unité

NOS COODONNEES

DÉTROI - Inserm U1188 - Université de La Réunion - Campus Santé
Diabète athérombose Thérapies Réunion Océan Indien
77 Avenue du Docteur Jean-Marie Dambreville
97410 Saint-Pierre -La Réunion
Office : +262 (0) 62 93 88 11 | Mobile : +262 (0) 6 93 40 65 45

PRESENTATION DE L'UMR DÉTROI

L'UMR DÉTROI a été créée le 1er janvier 2015 avec une double tutelle :

- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) :

<https://www.inserm.fr>

- Université de La Réunion :

<https://www.univ-reunion.fr>

QU'EST-CE QU'UNE UMR ? : Les UMR sont des unités mixtes de recherche reconnues et soutenues dans le cadre d'une convention par plusieurs organismes, la plupart du temps des universités, écoles ou établissements publics à caractère scientifique (tutelles de l'UMR). Elles sont composées d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs. La durée de la convention est de 5 ans, renouvelable après évaluation par l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) puis par les tutelles (pour DÉTROI, UR et Inserm).

-UMR DÉTROI : <https://insermdetroi974.weebly.com/>

LES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE DÉTROI

Les objectifs scientifiques de DÉTROI sont centrés sur l'étude des facteurs étiologiques du syndrome métabolique, favorisant l'apparition du diabète de type 2, des complications vasculaires du diabète (en particulier les AVC et les complications neuropathiques - "pied diabétique") et sur l'intervention thérapeutique utilisant des molécules protectrices issues de la biodiversité végétale réunionnaise – Région Océan Indien vectorisées ou non par des lipoprotéines (HDL principalement). Nous nous intéressons particulièrement au tissu adipeux, au système nerveux central et périphérique ainsi qu'à l'endothélium en situation d'hyperglycémie aiguë et chronique, dans un contexte ischémique et/ou inflammatoire.

L'UMR DÉTROI est composée d'une seule équipe qui décline sa recherche au travers deux axes thématiques complémentaires :

Axe 1: Facteurs étiologiques et marqueurs biologiques de susceptibilité au diabète et à ses complications

Axe 2: Développement de thérapies innovantes reposant sur les molécules protectrices principalement issues de la biodiversité de la Région Océan Indien

ORGANIGRAMME DE L'UNITE

Directeur : MEILHAC Olivier

Dir. Adjointe : GONTHIER Marie-Paule

UNIVERSITE DE LA REUNION

Titulaires

ALLARD Benoit (MCU)
BARET Pascal (MCU)
BOURDON Emmanuel (PU)
COUPRIE Joël (MCU)
DIOTEL Nicolas (MCU-HDR)
GIRAUD Pierre (IGE)
GONTHIER Marie-Paule (PU)
LAMBERT Gilles (PU) - empêché
LEFEBVRE D'HELLEN COURT Christian (PU)
OLICHON Aurélien (MCU-HDR)
PLANESSE Cynthia (ASI) en disponibilité
ROBERT-DA SILVA Christine (MCU)
RONDEAU Philippe (IGE → IGR -HDR)
VEEREN Bryan (IGE)
VIRANAÏCKEN Wilidris (MCU-HDR) → EPI

Contractuels

APALAMA Marie-Laurine (thèse Contrat Doctoral)
BLANCARD Mathilde (thèse Bourse Région)
CAROUPAPOULLE Shivani (ASI)
CAZENEUVE Camille (thèse Bourse Région avec IRISSE)
FERNEZLIAN Danielle (thèse Bourse Région) → 6/12/24
GIVRAN Luan (thèse Bourse Région)
KOUÉ-CHON-LIM Julie (thèse Bourse Région)
PAULO-RAMOS Aurélie (thèse Région) → 13/12/24
RIVIERE Sébastien (thèse CIFRE – Abionyx)
TARBY Antoine (thèse Contrat Doctoral)
TECHER Romuald (thèse Contrat Doctoral)
THOUVENOT Katy (thèse Contrat Doctoral)
TREPORT Sarrah (thèse Bourse Région)
TURPIN Teva (thèse Bourse Région)

INSERM

Titulaires

BOURANE Steeve (CR INSERM-HDR) – Equipe ATIP AVENIR
BRINGART Mathieu (AI → IE)
CANONNE-HERGAUX François (CR INSERM-HDR)
MEILHAC Olivier (DR INSERM)

CHU DE LA REUNION - PH

COURET David (PU-PH – Neuro Réa, CHU Sud)
COURNOT Maxime (PH Cardio-HDR – Le Port)
NOBECOURT Estelle (PU-PH Endocrinologie – CHU Nancy)
SIMONSON Mathilde (PH Endocrinologie – CHU Sud)
TANAKA Sébastien (PH Réa, Bichat)
MORELLO Elena (PH Gériatrie CHU Sud) Thèse autofinancée
POKEERBUX Ryadh (PH Méd. Vasc. CHU Sud) Thèse autofinancée

Enseignants-chercheurs : 11

Ingénieurs-ASI : 5 + 1

Doctorants : 15 → 13

Total : 40

(Stagiaires attendus 2025 : + 18)

Chercheurs : 3

PH – PUPH : 7

Post-doctorant : 0

HDR : 15



3

PERSONNES RESSOURCES DE L'UNITE

Direction	Dr Olivier Meilhac Pr Marie-Paule Gonthier	olivier.meilhac@inserm.fr marie-paule.gonthier@univ-reunion.fr
Administration	Shivani Caroupapouille	shivani.caroupapouille@univ-reunion.fr
Premier secours	Dr Pierre Giraud Dr Elena Morello Pr David Couret PC sécurité	pgiraud@univ-reunion.fr emorello@hotmail.fr david.couret@chu-reunion.fr 06 93 99 67 03 / 02 62 93 85 73
Hygiène et sécurité - Prévention	Dr Pierre Giraud	pgiraud@univ-reunion.fr
Stockage froid - 80°C/Azote	Dr Philippe Rondeau Dr Pierre Giraud	rophil@univ-reunion.fr pgiraud@univ-reunion.fr
Equipements scientifiques	Dr Philippe Rondeau	rophil@univ-reunion.fr
Intégrité Scientifique	Pr Christian Lefebvre d'Hellencourt Dr François Canonne-Hergaux	christian.lefebvre-d-hellencourt@univ-reunion.fr francois.canonne-hergaux@inserm.fr

PERSONNES RESSOURCES DU CAMPUS SANTE

Ecole Doctorale	alain.bastide@univ-reunion.fr	
Service informatique	informatique-terre-sainte-sante@support.univ-reunion.fr	
Pôle Technique - Site de St Pierre	pascal.lepinay@univ-reunion.fr	0262 70 98 29 /4012
PC Sécurité campus santé	0693 99 67 03	0262 93 85 73 / 2628

REGLES D'HYGIENES ET DE SECURITE

Les précautions standards et les règles générales de bonne pratique de laboratoire sont regroupées dans *le Guide des Bonnes Pratiques de Laboratoire et Règles d'Hygiène et de Sécurité*.



Hygiène
des mains



Port de gants



Protection
respiratoire
et oculaire



Protection
tenue de travail



Traitement
du linge



Gestion
des
déchets



Environnement



Protection
du personnel

<https://blog.univ-reunion.fr/detroi/vie-du-laboratoire/accueil-des-stagiaires-et-nouveaux-entrants/>

La direction de l'UMR est responsable des règles en matière d'hygiène et de sécurité et est tenue de faire respecter les normes imposées par la loi.

Le cadre général en matière de sécurité dans l'UMR est le suivant :

- prendre connaissance du livret des Bonnes Pratiques de Laboratoire et respecter les règles édictées par l'unité DÉTROI
- sauf exception, ne pas être présent dans les locaux de l'UMR en dehors des horaires fixés par le règlement intérieur de l'unité
- ne jamais démarrer une expérience sans avoir effectué une analyse préliminaire de sécurité, approuvée par le correspondant sécurité de l'équipe
- ne jamais travailler seul dans un laboratoire pour y réaliser des manipulations
- en cas de manquement grave aux règles de sécurité, la responsabilité personnelle de l'agent pourra être engagée

Une réunion d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques de laboratoire et aux règles d'hygiène et de sécurité sera organisée avant le début de votre stage.

Tous les agents de l'UMR doivent contribuer à la mise en œuvre et à l'application de ces mesures.

Pour tout renseignement, rapprochez-vous de l'assistant de prévention :

Dr Pierre Giraud

Téléphone : 0262 93 88 43

Courriel : pgiraud@univ-reunion.fr

CONSIGNE DE SECURITE DU BATIMENT

Les consignes de sécurités en cas d'incendie, accident et évacuation sont affichés dans différents points du bâtiment avec les numéros d'urgence à appeler :

CONSIGNES DE SECURITE

INCENDIE

Fumée anormale, ou odeur de brûlé, prévenir le :

112 **18**

Ou déclenchez l'alarme la plus proche.

En cas de fumées, baissez-vous ! L'air frais est près du sol.

Attaquez le feu avec l'extincteur le plus approprié.

ACCIDENT

Un malaise ou un accident, prévenir le :

112 **15**

H

Centre de secours le plus proche :

02.62.35.90.00

EVACUATION

A l'audition du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable :

Respectez les consignes du responsable d'évacuation :

Evacuez par l'issue de secours la plus proche sans retour en arrière :

N'empruntez pas les ascenseurs, ni les monte-charges.

POINT DE RASSEMBLEMENT

Parking extérieur UMR (Detroit)

ESPACE D'ATTENTE SECURE

EQUIPIERS D'INTERVENTION	RESPONSABLES EVACUATION
02.62.93.85.73	
26 28	
06.93.99.67.03	

Le plan d'évacuation est affiché à l'entrée de la salle de manip principale :

PLAN D'EVACUATION

INCENDIE

Appeler sur le bouton d'alarme le plus proche et prévenir votre responsable.

Veuillez appeler les services de secours en composant le :

112 **18**

en précisant le lieu exact de situation.

Attaquez le feu avec l'extincteur le plus approprié.

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

97410 SAINT-PIERRE

RECHERCHE BÂTIMENT D NIVEAU 0

PLAN DE MASSE

EVACUATION

A l'audition du signal d'évacuation, ou sur ordre d'un responsable :

Suivez les indications du guide d'évacuation ou des services de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Dirigez vous vers l'issue d'évacuation, ne revenez pas en arrière.

POINT DE RASSEMBLEMENT

ACCIDENT OU MALAISE

Veuillez appeler les services de secours en composant le :

112 **15**

en précisant le lieu exact de l'accident.

PREVENTION

En cas de fumées, baissez vous ! L'air frais est près du sol.

En cas d'incendie, vérifiez à fermer les portes et fenêtres derrière vous pour limiter la propagation des fumées.

LEGENDE

Colporteur Portatif	Compresseur	Coupure de l'Électricité	Serrure Informatique
Déclencheur Manuel d'Alarme Incendie	Puits Incendie	Bouille de Gaz Comprimé ou Liquéfié	Press. Incendie Paire
Service de Sécurité Incendie	Produits Chimiques	Stockage de Liquide Inflammables	Circuit Croisé Paire
Conduite Enterrée	Local Electrique / Transfo / TGBT / 380V	Ascenseur	Parking
Couverture AIG Feu	Production Photovoltaïque	Groupe Electrogène	Douille de Sécurité

Evacuation Vers Sortie Finale

Evacuation Sortie Paire

Circuit Croisé Paire

Douille de Sécurité

Pour tout renseignement et besoin de contacter le **PC Sécurité** du campus santé :
 Téléphone : 0262 93 85 73 – Interne : 2628
 GSM : 0693 99 67 03

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT DANS LE LABORATOIRE

Que faire en cas d'accident :

- 1) Si c'est un petit bobo sans avoir eu de contamination, par une aiguille ou scalpel ou autre, juste du désinfectant puis pansement et on retourne au travail. Mais transmettre l'information au SST (Salarié sauveteur secouriste du travail).
- 2) Si complication à ce bobo, malaise, nausée etc ..., **appeler le 15** ou le médecin traitant.
- 3) Si blessure grave, brûlure, coupure avec saignement abondant, petites coupures mais avec objets contaminés, plaie, étouffement, choc physique, arrêt cardiaque, perte de connaissance, **appeler au plus vite le SST** le plus proche, ou le **PC sécurité**.

Salarié sauveteur secouriste du travail SST:

Dr Pierre Giraud : Téléphone : 0262 93 88 43 / 06 92 95 84 10

PC Sécurité du campus santé :

Téléphone : 0262 93 85 73 – Interne : 2628

GSM : 0693 99 67 03

INTERDICTION DE FUMER ET DE CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLISEES

L'interdiction de fumer s'applique dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés ou couverts. Il est en conséquence strictement interdit aux personnels permanents ou stagiaires, ainsi qu'aux visiteurs, de fumer dans les locaux de l'UMR. Cette interdiction concerne également la cigarette électronique.

L'introduction de boissons alcoolisées au sein de l'UMR est réglementée par le Code du Travail. Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur le lieu de travail. Leur consommation doit être limitée aux occasions particulières (pot de thèse, pot de départ, fête de fin d'année...), avec accord préalable du directeur.

Interdiction également de manger dans les salles de manipulations. Les pièces où il est possible de manger sont la salle de convivialité et la salle de Réunion entre 12H00 et 14H00.

SURVEILLANCE MEDICALE

La médecine de prévention est un service d'intérêt collectif. Elle a pour but de dépister toute altération de la santé des agents en rapport avec leur travail.

Le service médical conseille les salariés et l'employeur en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail et d'éducation pour la santé :

- suivi médical de toute personne présente au moins 3 mois sur le centre (visite d'embauche, visite systématique, visite de reprise)
- action sur le milieu du travail (visite de locaux, étude et aménagement de poste)
- formations, participations à des réunions de prévention

Pour tout renseignement et besoin de contacter la médecine préventive :

S.U.M.P.P.S campus Sud

Téléphone : 0262 57 95 62

Courriel : medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr

Du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 en journée continue

HARCELEMENT MORAL

Aucun personnel ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral d'un supérieur ou d'un collègue.

Toute conduite abusive, qui se manifeste notamment par des comportements, des paroles, des actes, des gestes ou des écrits pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne, mettant en péril l'emploi de celle-ci ou dégradant le climat social, est prohibée par le droit du travail. Les tutelles INSERM et l'université de La Réunion ont engagé des démarches visant à identifier, prévenir et traiter les risques psychosociaux, dans leur acception la plus large.

L'UMR est attentive au bien-être de tous et encourage le dialogue et la discussion.

Tous les agents se doivent d'être attentifs et respectueux du travail des autres. Tout témoin d'un manquement à ce principe doit en référer au directeur d'unité, à la directrice adjointe ou au référent de l'unité. Si vous êtes témoin, il est conseillé d'informer au préalable la personne présumée victime de votre démarche.

Démarche à suivre :

Le signalement se fait par voie écrite en contactant le service qualité de vie au travail de l'Université de La Réunion (SQVT) :

- Par e-mail : cqvt@univ-reunion.fr ou, à défaut : drh@univ-reunion.fr
- Par courrier : Université de La Réunion - Service Qualité de Vie (ou, à défaut : DRH) 15, avenue René Cassin CS92003 97744 Saint-Denis Cedex 9

Vous pouvez consulter les procédures et fiches de signalement sur le site web du laboratoire :

<https://blog.univ-reunion.fr/detroi/vie-du-laboratoire/accueil-des-stagiaires-et-nouveaux-entrants/procedures-h-m/>

Vous pouvez également consulter la page du site de l'unité traitant de la parité et la qualité de vis et des conditions de travail :

<https://insermdetroi974.weebly.com/pariteacute-eacuteegaliteacute-professionnelle-pep-et-conditions-de-travail.html>

CAHIER DE LABORATOIRE- INTEGRITE SCIENTIFIQUE

Le cahier de laboratoire est un outil majeur pour les chercheurs, pour la capitalisation des données, la mémoire de l'UMR et la protection des résultats. La mise à jour quotidienne de ce cahier est obligatoire et celui-ci reste propriété de l'UMR et des tutelles. Il ne doit pas sortir de l'unité. Il est remis à l'équipe d'accueil au départ du chercheur ou du stagiaire. Le cahier de laboratoire sera régulièrement analysé et visé par le responsable scientifique. Rapprochez-vous de votre encadrant pour les dispositions mises en place concernant le cahier de laboratoire.

L'intégrité scientifique :

Chacun, au sein de l'unité, se doit de promouvoir une recherche intègre et responsable, seul garant d'un lien de confiance entre sciences et société. A cette fin, chacun doit prendre connaissance des dispositions en vigueur au sein de l'unité et mettre en place des démarches scientifiques rigoureuses et intègres

Ressource documentaire : *Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche*

<https://blog.univ-reunion.fr/detroi/vie-du-laboratoire/accueil-des-stagiaires-et-nouveaux-entrants/>

Élaborée par l'Inserm, la CPU, le CNRS, et l'Inra, cette charte vise à expliciter les critères d'une démarche scientifique rigoureuse et intègre, applicable notamment dans le cadre de tous les partenariats nationaux et internationaux. Elle engage à ce jour une large partie des institutions de recherche et de nombreuses universités.

Pour tout renseignement concernant les démarches sur l'intégrité scientifique, rapprochez-vous du référent de l'unité :

Dr François Canonne-Hergaux

Téléphone :

Courriel : francois.canonne-hergaux@inserm.fr

VIE ET ORGANISATION DU LABORATOIRE

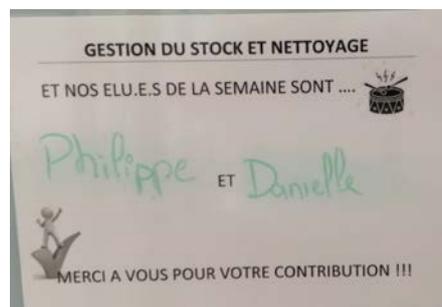
Réunion de l'unité :

Une réunion de laboratoire hebdomadaire est organisée tous les vendredis entre 12h30 et 13h30 en salle de réunion. C'est l'occasion pour les doctorants, stagiaires et chercheurs de présenter l'avancée de leurs travaux sur un format de 20 minutes de présentation suivi d'une dizaine de minutes de questions.

Participation aux tâches communes :

Doctorants ou stagiaires, vous serez amenés à participer au réapprovisionnement des stocks de consommables dans les salles de manipulations dédiées ainsi qu'à participer au nettoyage des salles de culture cellulaire

Vous serez informé de votre participation sur l'affichage des portes de la salle de manipulation principale



Informations pratiques sur l'avancée des commandes, la réservation d'équipements, ou pour visualiser les stocks de réactifs :

Site INTRANET de l'unité : <https://blog.univ-reunion.fr/detroi/intranet-biatss/>

Demander le code d'accès aux responsable BIATSS de l'unité